

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

27 octobre 2012 – 09h00 à 17h00

PARIS - CNOSF

Présents

Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Liala FOUMANN, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Jean-Claude SABATHE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absents

Anne-Zélie BARTHOD, Dominique FRIZZA, François LHUISSIER, Claude MARBLE,

Excusés

Alexandre PY, Grégory VINCENT

Conformément aux 2^{ème} et 3^{ème} alinéa du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.

Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président LESCURE ouvre la réunion en les remerciant pour leur participation.

Le Président LESCURE souhaite rappeler que Gérald IACONO, Jacky BAUDRAND et Jacques LAPARADE ont connu, au cours de cette année, des difficultés de santé et tient à leur exprimer, au nom de la fédération, tout le plaisir de les savoir parmi nous.

1 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 Approbation des PV des CD des 09 Juin 2012, 19 septembre 2012

En l'absence de remarques, les PV des Comités Directeurs des 9 juin et 19 septembre 2012 sont approuvés à l'unanimité.

1.2 Point licences / Développement informatique

Au 24 octobre, c'est à dire quelques jours avant la clôture de saison, le nombre de licenciés s'élève à 37 555, contre 34 387 à même date, en 2011. Cela représente une augmentation annuelle de 9,2%, au-delà de ce qui avait été prévu. Cette hausse constante rappelle la bonne santé de notre fédération. Nous comptons également 16 Clubs supplémentaires.

Concernant le projet informatique, un produit à tester devrait être disponible dès avril / mai 2013, et des sessions de formation pour les ligues pourraient être proposées à compter du mois de juin suivant.

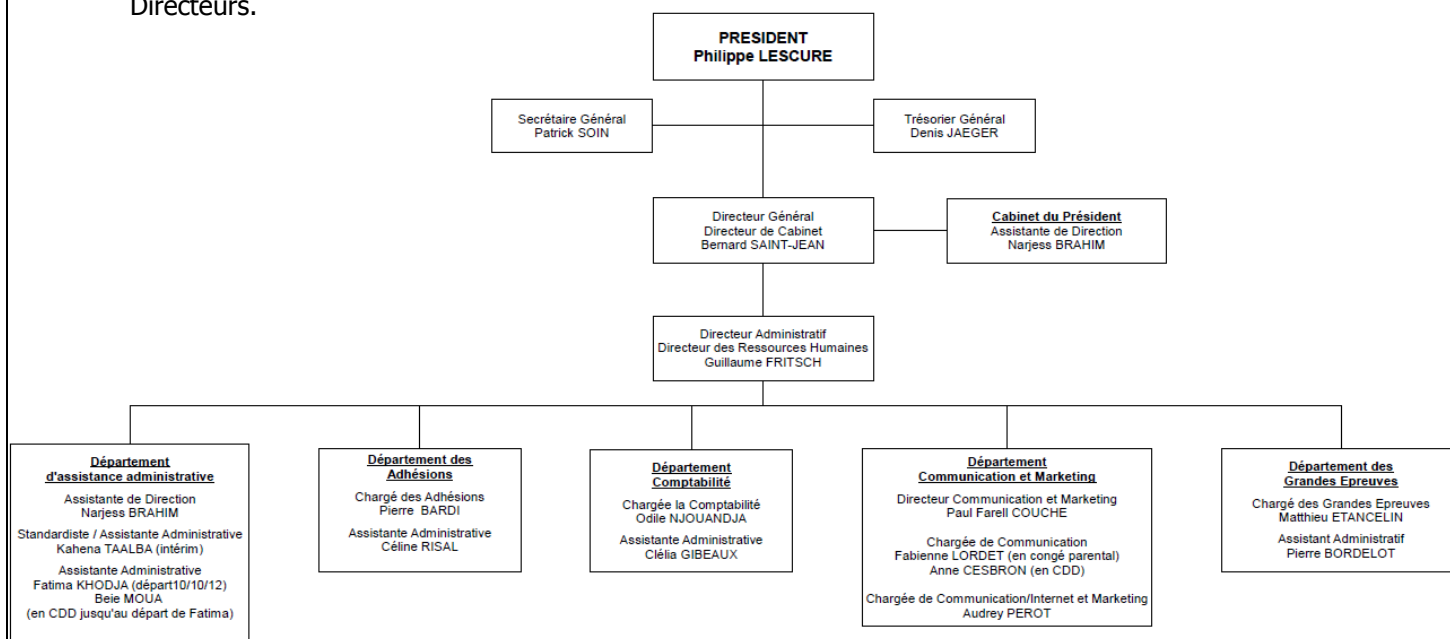
Des maquettes de ce futur outil sont présentées aux membres du Comité Directeur.

1.3 Point spécifique Ligue de La Martinique

Jean-Michel BUNIET se rendra en Martinique le 28 novembre prochain, en tant que représentant légal de la Ligue de Martinique, celle-ci étant sous tutelle de la fédération, depuis début 2012. Philippe LESCURE fait part d'un courrier qui sera envoyé prochainement aux clubs actuels de la Ligue, dans lequel il leur est signifié, le souhait de voir à nouveau la Ligue de Martinique être autonome dans sa gestion, comme toute instance représentant la fédération sur un territoire. Dans le cas contraire un retrait de l'agrément fédéral ou une dissolution de l'association pourrait être envisagé.

1.4 Point personnel fédéral

Patrick SOIN présente et commente le nouvel organigramme fonctionnel de la direction générale de la F.F.TRI.. Il a rencontré, avec Françoise HUOT-JEANMAIRE, en qualités de Secrétaire Général et Secrétaire Générale Adjointe l'ensemble des membres du personnel, suite à la demande du Bureau Directeur. L'objectif était de tenir le personnel informé des évolutions en cours (notamment le déménagement), de le rassurer, au regard du turn over conséquent de ces derniers mois. Espace d'échange intéressant et enrichissant, ces entretiens ont permis de mettre en exergue des demandes, notamment en terme d'information et de communication à l'interne. Un compte rendu de ces entretiens sera rédigé par la Secrétaire Générale Adjointe, et remis aux membres du BD et aux deux Directeurs.



1.5 Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales 2012

Prévu les 23, 24 et 25 novembre prochains, ce séminaire de travail se déroulera à Bordeaux. Le projet d'ordre du jour est présenté en réunion, il sera envoyé définitivement aux membres du comité directeur, puis aux Président(e)s de Ligues Régionales, dans les jours à venir. Le programme en cours de finalisation est diffusé aux membres du Comité Directeur.

1.6 Achat des locaux fédéraux

La promesse de vente pour l'achat des nouveaux locaux fédéraux a été signée par Philippe LESCURE, accompagné de Bernard SAINT-JEAN et Guillaume FRITSCH, ce jeudi 25 octobre. Le délai de 2 mois réservé à la ville de St Denis pour éventuellement exercer son droit de préemption sur ce bien arrive à échéance le 28 décembre. Toutefois, dans une conférence de presse, le Maire de St Denis a fait part de toute sa satisfaction à constater que la F.F.TRI. allait rester sur la commune, et emménager dans les anciens locaux de la CPAM, il semblerait que la Mairie n'ait donc pas l'intention d'exercer son droit de préemption sur ce bâtiment.

Un déménagement vers les nouveaux locaux pourrait avoir lieu au courant du 1^{er} trimestre.

1.7 Dépôt de plainte pour insultes

Suite aux insultes proférées en direction de la F.F.TRI. et de son Président, sur le forum du site Internet <http://www.onlinetri.com/>, le Président Philippe LESCURE fait savoir qu'il a déposé plainte, auprès du Procureur de la République, à l'encontre de l'internaute ayant proféré les insultes et du site ayant hébergé ce message.

1.8 Projet de création de société événementielle

Emmanuel CHABANNES présente, sous forme de power point diffusé en réunion, une synthèse des travaux du groupe ayant réfléchi à la création d'une société qui pourrait être dédiée à l'évènementiel fédéral, et dont les orientations ont été validées par le dernier Bureau Directeur.

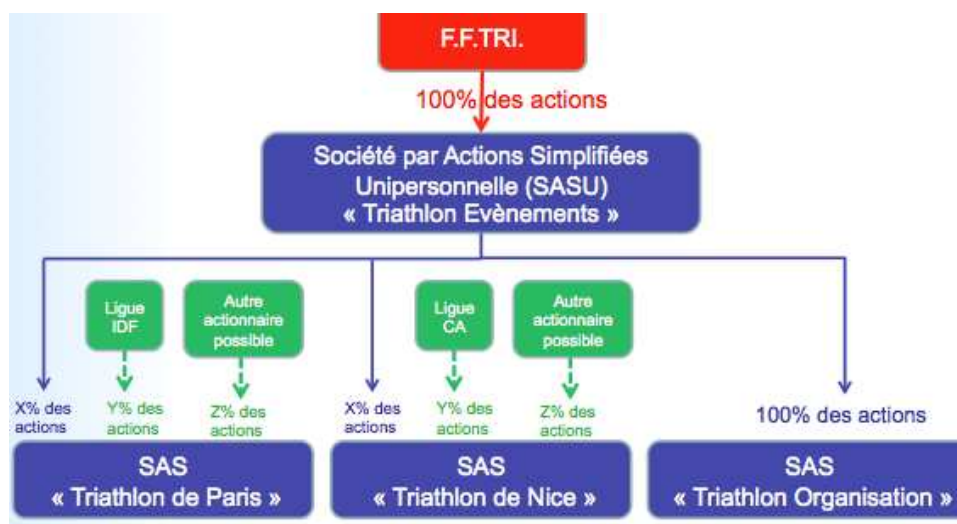
Les objectifs

- Sécurisation juridique et financière de la F.F.TRI
- Indépendance financière de l'organisation
- Direction unique (son directeur général suivant une politique annuelle fixée par la F.F.TRI.)
- Transparence sur le compte de résultats, les coûts salariaux, et les coûts de fonctionnement (vis à vis des ligues notamment...).
- Professionnalisation des acteurs
- Optimisation fiscale

Le calendrier pourrait être celui-ci

- 27 octobre 2012 : Comité Directeur Fédéral
- 23-25 novembre 2012 : Séminaire des Président(e)s de Ligues
- 12 janvier 2013 : Comité Directeur Fédéral ouvert aux Président(e)s de Ligues
- 2 février 2013 : Assemblée Générale Fédérale
- 1er novembre 2013 : mutation définitive pour ne pas gêner l'organisation 2012

L'organigramme des structures juridiques pourrait être celui-ci



Etapes de mise en place

- Définition d'un budget et compte de résultat prévisionnels pour chaque société.
- Définition de l'organisation décisionnelle et des ressources humaines
- Adaptation des statuts de la F.F.TRI. pour préciser le rôle du Président, qui devient administrateur personne morale et le représentant physique permanent (F.F.TRI.) présidente des sociétés
- **Création des 4 sociétés :**
 - Triathlon Evènements
 - Triathlon de Paris
 - Triathlon de Nice
 - Triathlon Organisation

Impact fiscal pour la F.F.TRI.

Aujourd'hui la F.F.TRI. est fiscalisée, donc soumise aux impôts commerciaux (TVA, impôts sur les sociétés, contribution économique territoriale / ex taxe professionnelle, taxe d'apprentissage)

- Fiscalisée à 100% pour les organisations de Paris et Nice
- Soumise à un prorata de TVA sur ses autres activités

Demain en créant des sociétés lui appartenant et en leur confiant ses activités lucratives, la F.F.TRI. :

- Pourra demander à ne plus être fiscalisée
- Pourra ne plus être soumise aux impôts commerciaux (TVA et IS)
- Permettra à ses sociétés de récupérer 100% de la TVA sur les charges transférées (stockage, achat de matériel, prod TV, contrat de prestation...), ce qu'elle ne pouvait faire que très partiellement pour les charges non liées aux triathlons de Paris et de Nice.
- Simplifie la gestion de sa comptabilité (pas de prorata de TVA à appliquer) et réduit les risques de contentieux en cas de contrôle de l'administration fiscale (l'application du prorata de TVA est complexe et sa vérification aussi)

Impact sur les statuts

Proposition de modification du 1.1 "Buts **et moyens**"

Ajout d'un alinéa au point 1.1.1.

1.1.1.L'association dite « Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées » (F.F.TRI.) fondée le 21 octobre 1989 a pour objet :

- De promouvoir, d'organiser et de mener toutes actions propres à développer la pratique du Triathlon, du Duathlon, de l'Aquathlon, du Bike & Run et des disciplines enchaînées (raid) en relation avec le Comité National Olympique et Sportif Français,
- De mettre en place les textes officiels régissant l'activité,
- D'assurer la formation et le perfectionnement de ses cadres,
- De définir les règles d'organisation et notamment les normes de sécurité, de contrôle, de surveillance médicale à respecter pour chaque épreuve,

Elle agit ainsi directement ou par l'intermédiaire de structures, y compris de forme commerciale, desquelles elle peut être actionnaire unique ou non, dès lors que l'objet desdites structures permet, même partiellement, par tout moyen, de concourir à la réalisation de son objet social ou est de nature à le faciliter.

(...)

Proposition d'ajout d'un troisième alinéa au point 2.3.7.

2.3.7. Sont incompatibles avec le mandat de Président de la Fédération les fonctions de chef d'entreprise, de Président de conseil d'administration, de Président et de membre de directoire, de Président de conseil de surveillance, d'administrateur délégué, de directeur général, directeur général adjoint ou gérant exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle de la Fédération, de ses organes internes ou des associations qui lui sont affiliées.

Les dispositions du présent article sont applicables à toute personne qui, directement ou par personne interposée, exerce en fait la direction de l'un des établissements, sociétés ou entreprises ci-dessus visés.

Cependant les dispositions du présent article ne font pas obstacle à ce que le Président de la Fédération exerce les fonctions de représentant de la Fédération, présidente personne morale, des sociétés, entreprises ou établissement en cause, dès lors que ses fonctions en l'espèce ne sont pas rémunérées.

(...)

Les membres du Comité Directeur valident ce projet, à l'unanimité, dans ses orientations. Présenté dans sa forme définitive au Comité Directeur du 12 janvier 2013, il pourrait être ainsi définitivement adopté par l'Assemblée Générale du 2 février.

Philippe LESCURE souhaite qu'il soit rappelé, à cette occasion, que le projet de coopération avec une autre Société est reporté. Il ne pourra être envisagé seulement à l'issue de la création par la fédération, d'une Société dédiée à l'évènementiel, sur la base d'un cahier des charges partagé.

2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2.1 Organisation AG février 2013

L'Assemblée Générale électorale se déroulera à Paris, au CNOSF, samedi 2 février 2013, et sera suivie, le lendemain, d'un Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales. Tous les travaux auront lieu au CNOSF, tandis que l'hébergement est prévu à l'Hôtel Ibis Gentilly.

Il est rappelé que les représentant(e)s des Ligues à l'Assemblée Générale Fédérale doivent être élus par leur Assemblée Générale Régionale. Un formulaire de déclaration des représentants des ligues à l'Assemblée Générale Fédérale sera transmis prochainement aux Ligues, il devra être complété, signé et retourné à la F.F.TRI..

2.2 Procédure électorale

Guillaume FRITSCH donne lecture de la procédure électorale de la fédération, qui sera envoyée aux membres du Comité Directeur, aux Président(e)s de Ligues régionales, mise en ligne sur le site de la F.F.TRI. et communiquée dans notre newsletter.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au mercredi 2 janvier 2013 et pour rappel :

- il faut obligatoirement être licencié pour la saison 2013 au jour de l'envoi de la candidature
- la candidature doit être adressée au siège de la F.F.TRI. par courrier recommandée avec avis de réception.

Les candidatures seront enregistrées par les services administratifs de la F.F.TRI. et communiquées à la commission de surveillance des opérations électorales. Après validation de leur recevabilité par cette commission, une liste des candidatures sera établie, par collège, dans l'ordre alphabétique nominatif. Cette liste sera communiquée aux Ligues Régionales au plus tard 15 jours après la clôture du dépôt des candidatures.

Patrick SOIN rappelle l'importance, pour les Présidentes et Présidents de Ligues Régionales, de respecter les règles figurant dans nos statuts, quant à la tenue et l'organisation des Assemblées Générales de Ligues. Un courrier rappelant les règles de tenue d'une Assemblée Générale et détaillant les points à prévoir à l'ordre du jour sera adressé très prochainement aux ligues régionales.

3 TRÉSORERIE GÉNÉRALE

3.1 Suivi budgétaire au 30 septembre 2012

Un document détaillé du suivi budgétaire est proposé aux membres du Comité Directeur. Les comptes ne sont pas encore arrêtés mais Denis JAEGER précise que l'exercice devrait au moins être équilibré.

3.2 Débiteurs au 30 septembre 2012

Un tableau récapitulatif des débiteurs et des sommes dues à la fédération, est diffusé aux membres du Comité Directeur. Ce tableau, à cette date, n'appelle aucun commentaire particulier.

3.3 Calendrier clôture exercice 2012

L'exercice étant clos au 31 octobre, les chiffres définitifs devraient être disponibles fin novembre / début décembre.

Jacky BAUDRAND fait savoir qu'il souhaiterait que soit à nouveau étudié la possibilité de rediriger vers les Ecoles de Triathlon *** une partie des droits d'accès en D1.

3.4 Préparation budget prévisionnel 2013

Compte tenu de la baisse annoncée de la subvention du Ministère, du nouveau coût de fonctionnement induit par l'acquisition immobilière du siège fédéral et de la nécessaire prudence en

termes de prévision de produits, Denis JAEGER a informé les responsables de secteur qu'il faut, pour ce prochain exercice, envisager une réduction du volume de nos dépenses de l'ordre de 10%.

Philippe LESCURE précise que le Ministère a souhaité un retour de la convention d'objectif, pour le 20 octobre, ce qui est fort tôt en comparaison aux échéances habituelles. Il remercie les membres de la DTN qui ont fourni un travail conséquent, dans un laps de temps fort court, afin de finaliser le document remis au Ministère, et qui sera discuté dès les premiers jours de décembre. Le choix a été fait de solliciter une subvention identique auprès du Ministère des Sports, compte tenu de l'évolution constante de notre discipline et de l'introduction d'une nouvelle activité avec la gestion du paratriathlon. Toutefois, la baisse de l'Etat devrait être de l'ordre de 5 à 6%, ce qui est annoncé pour l'ensemble des Fédérations.

Philippe LESCURE précise que le budget prévisionnel 2013 sera abordé lors de la réunion du Bureau Directeur de décembre, comme le seront les coûts et la clôture des comptes, afin que tous ces éléments soient présentés au Comité Directeur de janvier 2013, pour validation.

3.5 Situation fiscale

Concernant le contrôle fiscal 2004-2005, Emmanuel CHABANNES précise que nous avons communiqué à notre avocat les pièces justificatives demandées par la Cour d'Appel de Versailles, à savoir l'ensemble des factures qui n'ont pas été prises en compte par l'administration fiscale sur la période contrôlée.

D'autre part, un recours a été déposé auprès du Tribunal administratif de Montreuil afin d'obtenir le remboursement d'un crédit de TVA, refusé par l'administration fiscale.

Philippe LESCURE propose aussi, au-delà des procédures en cours, de saisir la Direction Générale des Finances Publiques, de manière à faire entendre notre position et nos interrogations auprès de l'administration centrale.

4 MARKETING / COMMUNICATION

4.1 Point Général

Frank GASQUET présente les évolutions en cours sur le secteur Communication / Marketing, et les impacts pour la saison 2012.

4.1.1 Marketing fédéral / renégociation des contrats en cours

ADIDAS : Contrat à la signature / Valorisation en augmentation malgré un désengagement de la marque vis-à-vis des autres fédérations.

ISOSTAR : En cours de négociation / Valorisation en augmentation

SUEZ LYONNAISE DES EAUX : Désengagement de la marque ? / Partiel pour 2013 ?

Jacques LAPARADE fait part du fait que certaines fédérations olympiques n'ont plus de partenariat avec un équipementier. Il félicite l'équipe fédérale pour le renouvellement du contrat avec ADIDAS, d'autant que, comme le précise le Président LESCURE, l'apport est encore plus conséquent pour cette nouvelle olympiade, et qu'il conviendra de remercier ADIDAS pour sa confiance renouvelée dans notre discipline. Philippe LESCURE pense que cela marque aussi le dynamisme du Triathlon en France, et à l'international.

Frank BIGNET rappelle que ADIDAS accompagne aussi des Clubs et des Athlètes en Triathlon.

4.1.2 Communication

Communication Média

- **Presse spécialisée : « Triathlète Magazine »**

Point spécifique concernant Triathlète Magazine :

Frank GASQUET et Emmanuel CHABANNES ont rencontré Thierry DEKETELAERE, Propriétaire de Triathlète Magazine afin d'approfondir la question de prise de participation de la F.F.TRI. dans le magazine, comme cela avait été validé, sur le principe, par le Comité Directeur Fédéral de juin 2012. Les propositions qui sont faites sont les suivantes, elles ont été approuvées par le Bureau Directeur précédant cette réunion : Le magazine céderait une partie de ses parts à la F.F.TRI. dans des conditions à préciser (accueil des bureaux de Triathlète au sein du nouveau siège fédéral, maintien des envois de magazines aux licenciés, comité éditorial, mutualisation des actions, commercialisation publicitaires en régie...). Un projet de convention sera proposé aux membres du Comité Directeur Fédéral qui valident cette démarche à la majorité : 2 voix « contre », 5 abstentions et 13 voix « pour ».

Communication Hors Média

- **Outils Institutionnels** : Calendrier 2013 / Programme du triathlon de Paris / Programme du triathlon de Nice (à l'étude)
- **Grand Public** : Tous les flyers promotionnels et les affiches sont finalisés et en stock et pour des raisons budgétaires, seules les distances seront modifiées.
- **A noter une Opération particulière pour les changements de distances** sur les Flyer - Bannière Web - Habillage Facebook - Cartes de vœux.

5 VIE SPORTIVE / DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

5.1 HAUT NIVEAU : bilan JO Londres 2012

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente le bilan des Jeux Olympiques de Londres, sous forme de document power-point.

Il rappelle l'objectif, présenté lors du Comité Directeur du 1^{er} décembre 2008, à savoir

« Être performant les 4 et 7 août 2012 »

Cela supposait :

- **une philosophie de travail, résumée ainsi :**
 - Partir de l'individu, de son environnement pour lui permettre d'atteindre sa performance : Subtilité de l'accompagnement.
 - Définir un cadre avec des degrés de liberté.
 - Développer la capacité à s'organiser autour de l'athlète.
 - Respecter le système d'organisation de chacun.
 - Prendre en compte l'individu dans le groupe.
 - Travailler sur la notion de transparence.
 - Développer la créativité pour apporter une plus-value.
 - Dégager du positivisme.
- **une nouvelle organisation de l'Equipe technique, plaçant l'Athlète au centre du dispositif.**

L'enjeu était alors d'affirmer une nouvelle stratégie de préparation aux J.O. (Quotas, Système de sélection, nature de l'effort...) 4 années pour tester un protocole de préparation à l'objectif, chaque levier devant être abordé de façon dynamique, interagissant et non cloisonné :

- 1 – Améliorer le niveau de performance des athlètes identifiés
- 2 – Favoriser l'éclosion d'athlètes à potentiel
- 3 – Inciter une politique volontariste de détection
- 4 – Dynamiser les structures fédérales existantes
- 5 – Organiser les structures privées et familiales
- 6 – Créer un pool d'entraîneurs
- 7 – Approfondir l'analyse de l'activité
- 8 – Développer les relations avec les clubs et les employeurs
- 9 – Consolider les rapports avec les instances internationales
- 10 – Maîtriser la communication de l'Equipe de France

A noter que cette démarche a également été proposée aux athlètes identifiés des disciplines de Haut Niveau non olympique : Duathlon CD, Triathlon LD.

Frank BIGNET, dans sa présentation, détaille et commente chaque objectif de travail.

Il conclue avec les perspectives 2016, qui peuvent se résumer ainsi :

- **Améliorer le niveau de performance des athlètes identifiés**
 - Réaffirmer le dispositif actuel en fixant une nouvelle ambition : être médaillé
- **Favoriser l'éclosion d'athlètes à potentiel**
 - Réaffirmer le dispositif actuel en fixant une nouvelle ambition : être médaillé
- **Inciter une politique volontariste de détection**
 - Renforcer la dynamique engagée par le dispositif I.A.T.E.
- **Dynamiser les structures fédérales existantes**
 - Envisager une structuration nouvelle afin de répondre aux besoins de l'olympiade
- **Organiser les structures familiales et privées**
 - Travailler les aspects juridiques de ces structures associées pour faciliter les aides financières.
 - Conserver les structures familiales pour les SHN Elite
 - Promouvoir les structures régionales et les ET*** comme structures associées
 - Développer les conventions tripartites SHN – F.F.TRI. – CREPS
- **Créer un pool d'entraîneurs**
 - Favoriser les conventions visant à aménager le temps de travail des entraîneurs
 - Conduire des formations nouvelles et complémentaires
 - Engager une dynamique de réseau
- **Approfondir l'analyse de l'activité**
 - Redéfinir l'apport des nouvelles technologies dans la performance en triathlon
- **Développer les relations avec les clubs et les employeurs**
 - Affiner l'articulation entre objectifs internationaux (JO, WTS) et courses de préparation au niveau national (D1)
 - Développer des CIP avec le secteur privé afin d'anticiper le réajustement des politiques publiques
- **Consolider les rapports avec les instances internationales**
 - Rester proactif pour participer activement aux décisions stratégiques
- **Maîtriser la communication de l'Equipe de France**
 - Développer une culture de la gagne tout en pérennisant une culture de la performance

En conclusion

Le PES n'est qu'un prétexte au changement. Il légitime le projet sportif de la fédération en lui donnant des moyens et en le rendant opérationnel.

Une fédération doit être facilitatrice.

Le sportif considéré comme auteur de son œuvre peut s'appuyer sur un environnement riche de compétences.

Ce cadre permet à chaque athlète de créer, d'innover et la fédération en conservant la performance comme filtre de décisions est garante du système.

Le Président LESCURE remercie Frank BIGNET, DTN, pour sa présentation et souhaite revenir sur le vécu et les résultats des Jeux Olympiques de Londres. Au-delà des places obtenues, le jour de la course, notamment chez les garçons, et pourtant sans médaille, Philippe LESCURE précise que le sentiment le plus partagé, y compris au niveau des autres fédérations, était celui que la F.F.TRI. avait réussi ses jeux. Il a reçu de nombreuses et chaleureuses félicitations. Ainsi, au Club France, en marge de la célébration du jour pour les athlètes médaillés, le Président du CNOSF, a présenté et mis en valeur les Triathlètes français, filles et garçons, pour leurs performances.

Philippe LESCURE remercie à nouveau ici les Athlètes et l'encadrement pour ces beaux résultats, qui ont permis de renforcer l'image du triathlon, et de regarder les Jeux de Rio avec optimisme. Il précise, concernant ces Jeux Olympiques et Paralympiques à venir, que la question de l'introduction d'un relais

par équipe mixte national est bien à l'étude et que le CIO devrait rendre sa décision en septembre 2013.

Jean-Marc GROSSETÊTE informe le DTN de la réticence de la région Rhône Alpes à accompagner une athlète, dans le cadre du PES, alors qu'elle n'est pas licenciée dans un club local.

Elisabeth BARRAUD soulève un problème identique en Côte d'Azur où un athlète doit être obligatoirement licencié dans un club de la Région, pour bénéficier d'aides. Jacky BAUDRAND, concernant la Région Poitou Charentes, précise que des jeunes partis en pôle, et ne résidant plus sur la Région rencontrent les mêmes difficultés.

Françoise HUOT-JEANMAIRE précise, concernant les Ligues d'Outremer, que la convention mise en place récemment permettant à des athlètes ultramarins de courir sur certaines compétitions avec les couleurs de leur club d'origine, et donc de leur Région d'Outremer vient répondre à cette problématique identifiée dans les DOM-TOM depuis fort longtemps. Et en plus, se pose aussi la question de l'éloignement familial, notamment pour les jeunes. Les Collectivités sont ainsi sollicitées financièrement pour permettre aux jeunes sportifs de revenir dans leur département d'outremer, et elles n'ont pas souvent de retour, en terme de communication, les jeunes ayant dû se licencier en métropole, dans les structures qui les accueillent.

5.2 DÉVELOPPEMENT

5.2.1 Bilan Triathlon de Paris 2012

Bernard SAINT-JEAN fait part d'un bilan positif, même s'il déplore bien sur le décès d'un concurrent, en natation, suite à une crise cardiaque. L'opération est équilibrée financièrement, avec un résultat légèrement positif. L'équipe était très bien organisée, et a fourni un travail conséquent en se montrant performante. Des secteurs se sont professionnalisés, c'est important.

5.2.2 Bilan Triathlon de Nice 2012

La manifestation 2012 s'est très bien déroulée, autour d'un nouveau dispositif sur un format courte distance. Monsieur Le Maire de Nice a pris part à l'épreuve et communiqué de façon très positive sur notre sport. L'opération n'est pas équilibrée financièrement.

Elisabeth BARRAUD remercie Frank GASQUET et Isabelle CAMOUS pour le travail accompli autour de l'anniversaire du Triathlon de Nice.

Philippe LESCURE remercie toutes les équipes, élus, bénévoles et salariés, pour leur engagement dans l'organisation des Triathlons de Paris et de Nice, vitrines de notre fédération.

5.2.3 Saison sportive 2012 – Projets 2013

En l'absence de Dominique FRIZZA, Vice Président en charge de la Vie Sportive, ce point sera abordé lors du Comité Directeur de janvier 2013.

5.2.4 Calendrier des Grandes Epreuves 2013

Dominique SAGARY présente et commente, de façon détaillée, la proposition de calendrier des Grandes Epreuves 2013, en précisant qu'il n'est pas encore complètement à jour. Il remercie Alexandre PY et Christophe LEGRAND pour leur précieuse collaboration sur ce travail. Il souligne l'engagement indispensable des Communes, des Collectivités, des organisateurs et des structures fédérales dans l'animation de nos Grandes Epreuves. Ci-dessous la programmation des épreuves prévues, en Triathlon puis en Duathlon, pour la saison 2013, validée par le Comité Directeur.

TRIATHLON		
Championnat de France des Clubs de Triathlon de 1ère Division GRAND PRIX F.F.TRI.	DUNKERQUE (59)	26-mai
	LES SABLES D'OLONNE (85) - CLM	8/9-juin
	PARIS (75)	06-juil
	SARTROUVILLE (78)	31-août
	NICE (06)	29-sept
Championnat de France des Clubs de Triathlon de Division 2	LA ROCHELLE (17)	23-juin
	ANGERS (49) - CLM	20-juil
	COGNAC (16)	31-août
	NOEUX LES MINES (62)	08-sept
1/2 Finales du Championnat de France des Clubs de Division 3 de Triathlon	Nord ANGERS (49)	20-juil
	Sud LES ANGLÉS (66)	14-juil
Championnat de France Individuel distance S "ELITES et U23" de Triathlon	PARIS (75)	06-juil
Championnat de France Individuel distance M Groupes d'Age "Seniors et Masters" de Triathlon	NICE (06)	29-sept
Championnat de France Longue Distance de Triathlon	CALVI (20)	19-mai
Championnat de France des Jeunes de Triathlon	CHATEAUROUX (36)	01-juin
Championnat de France des Ligues Jeunes	TOURS (37)	24 ou 25 Aout
Championnat de France Individuel de Paratriathlon		
Championnat de France de Cross Triathlon	VERSAILLES (78)	11-mai
Coupe de France des Clubs de Triathlon	L'AIGUILLON SUR MER (85)	5/6-oct
Championnat du Monde Longue Distance	BELFORT (90)	01-juin
Championnat d'Europe Longue Distance	VICHY (03)	01-sept
Coupe d'Europe Juniors	VIERZON (18)	12-mai

DUATHLON			
Championnat de France des Clubs de Duathlon de 1ère Division Hommes et Femmes GRAND PRIX F.F.TRI. et 2ème Division Hommes	D1(H/F) / D2(H)	AVIGNON (84)	24-mars
	D1(H/F) / D2(H)	STILL (67)	21-avr
	D1(H/F) / D2(H)		
	D1(H/F) / D2(H)	FOURMIES (59)	30-juin
	D1(H/F) / D2(F) Finale D3H	VILLENEUVE D'ASCQ (59)	22-sept
1/2 Finales du Championnat de France des Clubs de Division 2 Femme de Duathlon	Nord STILL (67)		21-avr
	Sud AVIGNON (84)		24-mars
1/2 Finales du Championnat de France des Clubs de Division 3 Homme de Duathlon	Nord FOURMIES (59)		30-juin
Championnat de France Individuel distance S "ELITES et U23" de Duathlon	FOURMIES		30-juin
Championnat de France Individuel distance M Groupes d'Age "Seniors et Masters" de Duathlon			
Championnat de France Longue Distance de Duathlon	CAMBRAI (59)		16-juin
Championnat de France des Jeunes de Duathlon	PARTHENAY (79)		14-avr
Championnat de France d'Aquathlon	METZ (57)		27-juil
Championnat de France Bike & Run	STRASBOURG (67)		
Coupe de France des Clubs de Duathlon	L'AIGUILLON SUR MER (85)		5/6-oct
Coupe d'Europe Juniors	VIERZON		12-mai
Championnat du Monde LD	BELFORT		1er Juin
Championnat d'Europe LD	VICHY		1er Sept

5.2.5 Triathlon de Paris 2013

Le dossier est en cours, et l'ouverture des inscriptions est prévue début janvier 2013.

Le Triathlon de Paris 2013 devant être support au Championnat de France Elite, il est important d'envisager avec la ville de Paris la possibilité d'avancer l'épreuve d'une semaine, soit le 1^{er} juillet, afin qu'elle ne soit pas en concurrence directe avec la coupe du Monde de Kitzbühel.

5.2.6 Triathlon de Nice 2013

L'épreuve 2013 du Triathlon de Nice est programmée sur les 28 et 29 septembre, et des démarches ont déjà été effectuées afin de préparer cette organisation, sur un programme à peu près à l'identique à 2012.

5.2.7 Dossiers USEP / Collectivités Territoriales

Jean-Michel BUNIET présente un point concernant le travail de coopération avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Le Président de l'USEP dit de notre projet qu'il pourrait être : « De L'Ecole Française du Triathlon (EFT) au triathlon dans l'école française ». Des animations vont être mises en œuvre dans plusieurs régions françaises, en 2013, et l'USEP a d'ores et déjà identifié : Les Deux Sèvres (et notamment le Club de Parthenay), le Rhône, le Loiret et le Loir-et-Cher, et L'Ile de La Réunion. Le premier objectif est d'organiser des rencontres autour du thème « les sports enchaînés », la finalité étant une appropriation totale du dossier par l'USEP, et notamment l'utilisation des fiches pédagogiques de l'EFT par les professeurs des écoles.

Des rencontres ont eu lieu aussi avec les Collectivités, et avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) afin de travailler à la formation des ETAPS (Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives), dans notre discipline.

6 COMMISSIONS NATIONALES / PROJETS 2013

6.1 Point d'information Commissions Nationales

6.1.1 Avancement du dossier Développement Durable

Jean-Marc GROSSETETE rappelle la progression concernant les labels Développement Durable, et notamment la mise en place d'un label DD * en parallèle au label CNOSF, puis une progression vers un label ** en 2013. Il souligne les difficultés, pour les organisateurs, à faire un retour sous forme de bilan des labellisations 2012, pourtant indispensables pour une labellisation 2013. En effet, le calendrier prévoit un engagement des Ligues avant le 18 novembre, pour une validation au 15 décembre et une parution dans le calendrier 2013. Un travail est en cours afin d'élaborer un « Guide Organisateur Développement Durable » venant répondre aux difficultés constatées d'un réel engagement, de notions encore complexes et trop abstraites, demandant du sens et de l'engagement. L'idée est donc de créer des outils de vulgarisation et de sensibilisation, des boîtes à suggestion, afin de rentrer dans la démarche pour se l'approprier, et d'aider à la mise en œuvre d'actions concrètes.

La première partie de ce guide serait à vocation pédagogique et méthodologique (concept, finalités, organisation, mise en œuvre, évaluation, lexique) :

1. Sensibiliser le public au développement durable
2. Initier une gouvernance durable
3. Le territoire : respect du site de pratique, des habitants, contribuer à son développement
4. S'engager dans une ouverture et une accessibilité de la pratique du triathlon pour tous et assurer la promotion de la santé par le sport
5. Maîtriser nos consommations et la gestion de nos déchets
6. Initier des modes de transport écoresponsable
7. Instituer une politique d'achat écoresponsable
8. Communiquer de manière écoresponsable

6.1.2 Commission Nationale de la Formation

Michelle MONSERAT rappelle qu'une information concernant l'organisation d'un séminaire à l'intention des Président(e)s de Ligues et de Clubs, concernés par l'emploi, les 19 et 20 janvier 2013, au CREPS de Bourges a été adressée par email. Ce séminaire portera sur la Convention Collective Nationale du Sport, les Groupements d'Employeurs, les outils de gestion d'un salarié. Une communication sera faite via la Newsletter.

6.1.3 Commission Nationale Outremer

Françoise HUOT-JEANMAIRE rappelle les travaux en cours concernant la déconcentration du BF4, qui se déroulera, pour une première expérience, sur l'Ile de La Réunion. L'objectif est d'accompagner au mieux la formation sur les territoires d'Outremer, en s'appuyant sur les ressources locales, tout en restant dans un cadre fédéral.

Une formation BF5 est prévue aussi en Guadeloupe, avec une ouverture à La Martinique. Frank BIGNET souhaite que les projets de formation, dans la mesure où ils demandent le déplacement de Cadres Techniques Nationaux, soient programmés en amont, et permettent de répondre à des besoins préalablement identifiés, autour du projet de Ligue.

6.1.4 Commission Nationale de l'Arbitrage

Pascal GODEL rappelle l'organisation du Colloque des Arbitres Nationaux, à Lyon, le 1er week-end de novembre, et celui des Commissions Régionales d'Arbitrage à Bordeaux, sur le même temps que le Colloque des Président(e)s de Ligues.

6.1.5 Commission Nationale des Grandes Epreuves

Dominique SAGARY précise que le 24 novembre prochain, les délégués techniques fédéraux se réuniront, afin de faire un bilan de leurs interventions, sur toutes les Grandes Epreuves Fédérales. De nouveaux délégués rejoindront le groupe actuellement constitué, et un travail de proximité, avec les arbitres, est aussi à l'ordre du jour.

7 AFFAIRES INTERNATIONALES

7.1 Bilan congrès ITU – AUCKLAND

Denis JAEGER fait part du bilan du congrès ITU, qui s'est déroulé à Auckland, du 19 au 23 octobre dernier. Il souligne la présence de 16 nouveaux pays, ce qui porte à 109 le nombre de pays représentés

Le bilan financier de l'ITU permet de mettre en exergue 12 millions de dollars de réserves.

La Présidente a fait part du travail de l'ITU avec les différentes structures privées, et notamment l'entrée de SAMSUNG comme nouveau partenaire.

Il est à souligner le travail de Sarah SPRINGMAN, qui a largement contribué à l'entrée du Paratriathlon aux Jeux Olympiques.

Le vote sur tablettes électroniques a été remplacé par un vote traditionnel, au regard des difficultés techniques.

Résultats des Elections

Mme Marisol CASADO, soutenue par la F.F.TRI., a été largement réélue à la Présidence de l'ITU, avec 83 voix contre 32 pour Monsieur YU Kyung Sun (Corée du Sud).

Concernant les représentants français élus :

- Philippe FATTORI est élu à la Commission des Coachs (en tête, au niveau des voix).
- Bernard SAINT-JEAN est élu à la Commission Constitutionnelle
- Dominique FRIZZA est élu à la Commission Technique.
- Le mandat de Denis JAEGER, membre de l'Audit Committe, est valable pour un an encore.

Philippe LESCURE souligne la présence à Auckland de Philippe LANG et de son équipe pour présenter l'avancée des Championnats du Monde qui se dérouleront à Belfort. Belle présentation, fortement appréciée.

Avec 109 pays représentés à ce congrès, ce qui montre une progression intéressante du triathlon au niveau mondial, le Président LESCURE fait part aussi du souhait de plusieurs pays de travailler avec la F.F.TRI. Aussi, Philippe LESCURE pense qu'il est intéressant d'étudier la création d'une Association des pays francophones du Triathlon.

Françoise HUOT-JEANMAIRE, en tant que référente de la Commission Nationale d'Outremer, rappelle le travail effectué dans ce sens par les Ligues Ultramarines. Elle souligne la proximité entre La Nouvelles Calédonie et l'Australie, la Guadeloupe et la Martinique avec l'Amérique, la situation

intéressante de Tahiti. Concernant La Réunion, des rapprochements ont lieu régulièrement avec Madagascar, Les Seychelles, l'Ile Maurice. Et récemment, la Fédération Africaine a sollicité La Réunion, en tant qu'entité représentant la fédération, dans la Zone Océan Indien, afin qu'elle puisse participer régulièrement à ses travaux.

Suite à une question de Jean-Marc GROSSETETE qui souhaite plus de précisions sur l'attribution de labels internationaux à des structures commerciales, Denis JAEGER fait part d'un rapprochement entre l'ITU et les structures privées (Xterra, Ironman, etc.). L'idée serait de rassembler progressivement, à travers le monde, toutes les structures oeuvrant pour le triathlon, plutôt que de favoriser l'émergence de multiples « chapelles ».

8 QUESTIONS DIVERSES

8.1 Rencontre avec Madame La Ministre des Sports

Philippe LESCURE fait part d'une rencontre, en présence du DTN, avec Madame La Ministre des Sports, Madame Valérie FOURNEYRON, accompagnée du Directeur des Sports, ce qui est assez inhabituel. L'entretien de travail a été constructif, il a été question du Parcours de l'Excellence Sportive, du Triathlon de Paris, de l'accompagnement de l'Etat, de la discussion des CO, et des priorités de Madame La Ministre, notamment en terme de « Sport Santé ».

8.2 Rencontre avec le Conseiller Sport du Président de La République

Philippe LESCURE a rencontré Thierry REY, Conseiller Sports du Président de La République. L'entretien, autour d'un déjeuner, était très intéressant et constructif, sur les thèmes de la retraite des sportifs, la représentation de la fédération dans le sport international, l'évolution du CNOSF, etc.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général